

L'Église catholique est-elle un entrepreneur de mémoire? Patrick Michel

▶ To cite this version:

Patrick Michel. L'Église catholique est-elle un entrepreneur de mémoire?. La mémoire collective en question(s), PUF, pp.157-166, 2023, 978-2-13-083599-8. hal-03981404

HAL Id: hal-03981404

https://hal.science/hal-03981404

Submitted on 9 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Eglise catholique est-elle un entrepreneur de mémoire ? 1

Patrick Michel

La production catholique de la sainteté se fonde sur l'indispensable maîtrise de puissants paradoxes. Le saint, figure d'exception, ne tire son exceptionnalité que du constat préalable de sa parfaite normalité, de sa totale humanité, condition nécessaire pour que cette exceptionnalité puisse opérer, sans apparaître écrasante, comme modèle. Simultanément exceptionnel et normal, le saint, participant d'un lieu et (ou mais) universel, est également dans le temps et hors du temps. Comme l'indiquait le cardinal José Saraiva Martins, préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints, « la sainteté est métahistorique, en ce sens qu'elle est la même hier, aujourd'hui et toujours, car elle consiste à accomplir de façon achevée le projet de Dieu pour chacun d'entre nous. Et en même temps la sainteté est profondément incarnée et enracinée dans l'histoire » (Martins, 2002). La canonisation revient à extraire le saint du temps linéaire, dont sa vie ne représente jamais qu'un segment, pour l'inscrire dans ce temps circulaire dont la liturgie ritualise et garantit l'éternel retour.

Durant son pontificat, Jean-Paul II a davantage canonisé et béatifié que tous les papes précédents, certains ayant taxé cette pratique, poursuivie depuis 2005 par Benoît XVI et depuis 2013 par François, d'inflationniste, lorsque n'était pas évoquée, pour la déplorer, une *fabrique de saints*, voire une *serial canonization*.

Cette pratique, souvent perçue comme une rupture avec la tradition, témoigne sans doute d'une analyse stratégique renouvelée du Saint-Siège sur la présence de l'Église au monde, où la convocation de la sainteté jouerait un rôle central. Ce qui conduit à se pencher, à partir du recours massif et réitéré aux canonisations et béatifications, sur les réagencements d'un dispositif catholique dont ces canonisations et béatifications constitueraient tant une attestation qu'un moyen. L'objectif sera en conséquence ici de s'interroger sur le sens (dans la double acception de *signification* et d'*orientation*) de cette production contemporaine d'Élus. Si la multiplication des célébrations de béatifications et de canonisations participe sans doute d'une stratégie active de valorisation du patrimoine immatériel de l'Église, elle entre aussi dans la mise en scène d'une coïncidence affichée entre l'universalité revendiquée et la réalité de l'influence mondiale de l'Eglise. Cette multiplication est donc aussi susceptible de signifier que ce qui n'était qu'une ressource parmi d'autres, pour reprendre une formule de Marie-Claire Lavabre concernant les usages politiques de la mémoire sur la scène contemporaine, est devenu une ressource à défaut d'autres (Lavabre, 2006).

Jean-Paul II aura procédé, de 1978 à 2005, à 482 canonisations et à 1341 béatifications. Le rythme ne s'est guère ralenti avec Benoît XVI : de 2005 à 2013, 44 canonisations et 869 béatifications. Et s'est fortement accéléré sous le pontificat de François : depuis 2013, 900 canonisations et 1414 béatifications².

Par comparaison, depuis la création, par le pape Sixte-Quint, en 1588, de la Sacrée Congrégation des Rites, à la disparition de Paul VI, en 1978 - et sans qu'intervienne le règne de Jean-Paul Ier (1978), dont le pontificat ne dura que 33 jours - l'Église aurait reconnu 302 saints et 1373 bienheureux (le conditionnel s'imposant ici dans la mesure où les sources sont loin de toujours s'accorder). Au XXe siècle, Pie X (1903-1914) procède à 2 canonisations et

¹ Le présent texte s'inscrit dans la continuité d'une réflexion amorcée en 2010, suscitée par une commande de *Critique Internationale*, et qui avait largement bénéficié des échanges avec Marie-Claire Lavabre et des suggestions de celle-ci. Il prolonge et actualise cette réflexion, dont il reprend des éléments (Michel, 2011).

http://www.vatican.va comme source pour l'ensemble des données utilisées ici.

14 béatifications; Benoît XV (1914-1922) à 2 et 7; Pie XI (1922-1939) à 17 et 42; Pie XII (1939-1958) à 32 et 41 (auxquelles s'ajoute les béatifications « collectives » de 85 martyrs de Chine et 25 martyrs du Vietnam); Jean XXIII (1958-1963) à 10 et 5; enfin Paul VI (1963-1978) à 17 et 37 (auxquelles s'ajoutent les canonisations « collectives » de 22 martyrs de l'Ouganda, 4 martyrs de Terre Sainte et 40 martyrs de Grande-Bretagne, ainsi que la béatification « collective » de 24 martyrs de Corée).

L'analyse du corpus constitué par les 1426 canonisations célébrées de 1978 à 2022 par Jean-Paul II et ses successeurs n'infirme pas les observations effectuées par Certeau (Certeau, 1975) et Delooz, (Delooz, 1962) concernant le « profil » des saintes et saints catholiques, audelà de la supposée rupture avec la tradition qu'instaurerait le pontificat de Jean-Paul II. Cette analyse débouche sur le constat d'une quadruple permanence :

Celle, d'abord, de la prédominance de la figure du martyr, à travers surtout les canonisations « massives » (plus encore que « collectives ») : 813 martyrs d'Otrante (2013), 103 martyrs de Corée (1984), 117 martyrs du Vietnam (1988), 120 martyrs de Chine (2000), 30 martyrs portugais au Brésil (2017) ... Soit, à s'en tenir là, plus des quatre cinquièmes de l'effectif total. Celle, ensuite, de la prédominance des clercs sur les laïcs, relativement faible pour l'effectif total, mais beaucoup plus accentuée si l'on ne retient que les 239 saints ayant fait l'objet d'une canonisation individuelle (142 sous Jean Paul II, 44 sous Benoît XVI et 53 sous François) : 211 religieux (129, 40 et 42), dont un tiers constitué par des fondateurs et fondatrices de congrégation, et 28 laïcs (13, 4 et 11).

Celle, en troisième lieu, de la prédominance des hommes sur les femmes, l'écart ayant tendance à s'atténuer légèrement lorsqu'on ne considère que les canonisations individuelles : 159 hommes (103, 25 et 31) et 80 femmes (39, 19 et 22).

Celle, enfin, si l'on s'intéresse à la répartition de l'effectif par continent et pays, de l'Europe sur le reste du monde (pour s'en tenir aux canonisations individuelles, 34 européens sur 44 sous Benoît XVI; seulement 6 canonisés extra-européens sous François).

Le constat étant dressé d'une forte continuité entre les pontificats de Jean-Paul II, Benoît XVI et François et ceux de leurs prédécesseurs, les changements intervenus tiennent donc au nombre en tant que tel d'une part, au recours fréquent aux canonisations et béatifications « collectives » ou « massives », d'autre part. Et c'est assez largement enfin à la faveur du nombre que la liste des saints et bienheureux s'ouvre à des Élus originaires de régions qui ne font pas partie de ce que l'on pourrait désigner comme « l'aire traditionnelle » du catholicisme.

Le changement d'échelle en matière de canonisations et de béatifications participe sans nul doute des évolutions d'un marché des biens de salut mondialisé, encombré jusqu'à saturation d'objets donnés à croire, l'accroissement et la diversification de l'offre visant à l'adaptation de celle-ci au plus précis de la demande locale (ou plus exactement de l'évaluation qui en est faite).

La multiplication des saints répond ici à une triple exigence. Il est en premier lieu question d'offrir, sur fond d'individuation du croire et d'exacerbation de la concurrence, une gamme toujours plus large de biens de salut, où chaque « consommateur » puisse trouver un produit conforme à ses besoins propres. L'objectif est ensuite d'utiliser à plein la figure du saint, intercesseur et donc transmetteur de messages, dans un univers globalisé, caractérisé par la prolifération des émissions de sens, où la prétention au monopole n'est plus de mise et où se déploient des stratégies rivales d'occupation maximale de l'espace (notamment avec les évangéliques). Il s'agit donc enfin de répondre à la pluralisation (de l'offre, des interprétations) par la pluralisation, en dissimulant que cette pluralisation-là est en trompe l'œil puisque ne multipliant jamais que le *même*. À quelques nuances près, ce constat n'est

pas sans rejoindre l'interprétation qu'on peut faire du « boom mémoriel » depuis la fin des années soixante-dix...

À chacun des saints et des bienheureux correspond une « biographie », supposée depuis Vatican II être fondée de façon critique, mais qui relève souvent encore plus de l'hagiographie que de l'histoire. Mises bout à bout, ces « légendes » constituent un ensemble, que Certeau désignait comme un « monument ». De ce monument, soulignait-il, « la rhétorique est saturée de sens, mais du même sens. C'est un tombeau tautologique » (Certeau, 1975, p. 274). Canonisations et béatifications tissent de fait la trame d'un grand récit, qui combinant a-temporalité, a-contextualité et donc a-historicité, ne donne à lire qu'univocité. Produit au sein d'un monde et portant sur le monde, ce récit vise, en informant ce dernier, à le former à la ressemblance du premier.

Le socle sur lequel repose ce monument est la thèse sans cesse réaffirmée (et particulièrement nettement formulée dans l'encyclique *Dominum et vivificantem* de 1986), selon laquelle se trouve vérifiée dans l'histoire de l'humanité « une pression constante pour que l'homme refuse Dieu, jusqu'à le haïr »³. Là réside, pour une Église catholique qui, inlassablement, le répète, la raison radicale des tragédies de l'histoire humaine. Le 16 septembre 2010, à Glasgow, Benoît XVI, exhortant à ne pas oublier « les leçons dramatiques de l'extrémisme athée du XXème siècle », reliait ainsi ces drames au fait d'« exclure Dieu, la religion, la vertu, de la vie publique », ce qui ne peut que conduire « à une vision tronquée de l'homme » (Benoît XVI, 2010).

Cette interprétation se voit tout singulièrement mise en valeur avec les canonisations et béatifications « collectives » ou « massives », dont l'objectif n'est plus tant d'identifier un Élu que d'assigner une signification close à un événement ou à une séquence. Le sens classique de la canonisation et de béatification s'en trouve infléchi.

Dans cette démarche, l'histoire est certes invoquée, assez largement d'ailleurs sur le mode, très contemporain, d'un « devoir de mémoire » auquel sacrifierait l'Église. Concernant ainsi la Guerre d'Espagne : « L'Espagne est devenue une terre de martyrs (...) La zone républicaine a été le théâtre de la plus importante persécution religieuse de l'histoire depuis les temps de l'Empire romain, plus forte encore que sous la Révolution française (...) Ce furent trois années tragiques et glorieuses en même temps, de 1936 à 1939, dont on doit fidèlement se souvenir, *afin que ne s'en perde pas la mémoire historique* »⁴.

Mais ceux que l'Église élève à l'honneur des autels, comme le soulignait Jean-Paul II le 11 mars 2001, « n'étaient pas impliqués dans des luttes politiques ou idéologiques, et ne voulaient pas y entrer (...) Ils ont vécu en aimant et sont morts en pardonnant », en martyrs tués « en haine de la foi »⁵.

Les plus de deux mille bienheureux martyrs d'Espagne font donc écho, périodes brouillées et contextes occultés, aux 163 « martyrs de France » de 1793-1794 (1984 et 1995) et aux « martyrs du Mexique » de 1915 à 1937 (1992 et 2005). Mais aussi, par-delà les siècles, aux martyrs de Košice de 1619 (1995), de Grande-Bretagne entre 1584 et 1679 (1987) ou d'Irlande entre 1579 et 1654 (1992). Victimes du tsarisme - Uniates polonais de 1874 (1996) - côtoient celles du nazisme - martyrs de Pologne de 1939-1945 (1999 et 2000) - et du communisme - martyrs d'Ukraine de 1919-1973 (2001), d'Albanie (2016), de Roumanie (2019), du Laos (2016). Et dans cette colonne innombrable de saints, une place imposante revient aux martyrs de la diffusion du catholicisme : martyrs du Mexique (1990), du Brésil de 1645 (2000), de Terre Sainte de 1895 (1982), d'Éthiopie de 1716 (1988), d'Algérie (2018). Et

.

 $^{^3}$ « http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_18051986_dominum-etvivificantem fr.html

⁴ http://www.vatican.va/news_services/liturgy/saints/index_saints_it.html. Souligné par nous.

⁵ http://www.abbaye-saint-benoit.ch/hagiographie

encore de Nagasaki de 1633-1637 (1981 et 2008), de Thaïlande en 1940 (1989), de Corée (1984 et 2014), du Vietnam de 1745-1862 (1988) et de Chine de 1815-1930 (2000).

Dans ce grand récit qu'est la martyrologie catholique se reproduit, indéfiniment, le *même*, indépendamment des caractéristiques propres à chacun des martyrs : tout est reconduit à la « haine de la foi », attestation de la « pression constante pour que l'homme refuse Dieu ». Et c'est en ce sens que toute mise en cause d'une quelconque responsabilité de l'Église s'avère pour celle-ci dépourvue de fondement, ce *même*-là échappant par définition à toute contextualisation. L'Église ne saurait se voir imputer à faute telle ou telle complicité avec tel ou tel pouvoir, telle ou telle participation à tel ou tel ordre politique, social, économique ressenti comme injuste, cette complicité et cette participation expliquant (sans nécessairement la justifier) la violence endurée. Puisque aussi bien, pour elle, l'explication est à trouver dans un registre autre.

S'agissant par exemple de l'entreprise missionnaire en Chine, « le malheur de l'insurrection des Boxers au début du XXème siècle qui fut une occasion de l'effusion de leur sang pour beaucoup de chrétiens » est certes lié à « la haine accumulée et réprimée contre les étrangers dans les dernières décades du XIXème siècle, à cause des vicissitudes politiques et sociales qui suivirent la « guerre de l'opium » et l'imposition de ce qu'on a appelé les *Traités inégaux* de la part des puissances occidentales ». « Mais - est-il souligné - le mobile de la persécution des missionnaires, même d'origine européenne, fut très différent. Leur massacre fut provoqué par un motif purement religieux. Ils furent tués pour le même motif pour lequel furent exterminés les Chinois qui s'étaient faits chrétiens. Des documents historiques indiscutables mettent en évidence la haine antichrétienne qui poussa les Boxers à tuer les missionnaires et les fidèles locaux qui avaient adhéré à leur doctrine »⁶.

Concernant l'évangélisation de la Chine, l'accent est mis sur « le désir de porter à ce peuple la lumière de l'Évangile afin de valoriser encore plus le trésor de traditions culturelles et religieuses si riches et si profondes », le christianisme étant et étant « perçu comme une réalité qui ne s'opposait pas aux valeurs les plus hautes des traditions du peuple chinois, ni se superposait à elles, mais les enrichissait d'une lumière et d'une dimension nouvelles » ⁷. Dans la même perspective, face aux mouvements indiens qui, en Amérique latine, exigent la reconnaissance de leur droit à un système de croyances propre et à la lecture nord-américaine selon laquelle cette Amérique latine n'aurait pas connu de vraie évangélisation, Benoît XVI se borne à affirmer que « l'annonce de Jésus et de son Évangile n'a à aucun moment comporté une aliénation des cultures préhispaniques ni n'a constitué l'imposition d'une culture étrangère » (Benoît XVI, 2008, p.8).

Une logique similaire prévaut dès lors qu'il s'agit de faire face à une critique qui n'a pas manqué de se faire jour, concernant la béatification ou la canonisation de figures controversées, qu'il s'agisse du pape Pie IX, l'auteur du *Syllabus* et de l'encyclique *Quanta cura* (béatifié en 2000), du cardinal Alojzije Stepinac, archevêque de Zagreb, proche du régime oustachi pendant la Seconde Guerre mondiale (béatifié en 1998), d'Escrivá de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei et proche du régime franquiste (canonisé en 2002), ou encore de Charles Ier, dernier empereur d'Autriche, mort en exil en 1922 (béatifié en 2004). Face à cette critique, l'Église réitère sans fin le bien fondé, la pertinence et la continuité d'un monopole d'énonciation, sur lequel est gagée l'universalité dont elle se prévaut et qui en constitue le fondement face à une mondialité réelle construite sur la pluralité des interprétations et organisée par la légitimité dont celles-ci n'hésitent pas à se prévaloir. Benoît XVI savait ainsi quelles réactions allaient provoquer l'annonce de la signature, le 19

http://www.vatican.va/news_services/liturgy/saints/ns_lit_doc_20001001_zhao-rong-compagni_fr.html

-

⁶ http://www.vatican.va/news_services/liturgy/saints/ns_lit_doc_20001001_zhao-rong-compagni_fr.html

décembre 2009, du décret reconnaissant les « vertus héroïques » de Pie XII. Mais, en fait, Pie XII ne saurait être bienheureux quoique se voyant accusé d'avoir été insensible au martyr juif : il ne peut *en vérité* y avoir été insensible *puisque* l'Église le reconnaît comme bienheureux.

Ce qui touche à la sainteté dans l'Église renvoie à cette défense de la justesse autoproclamée du monopole de l'énonciation. Il n'est, dans cette logique, pas difficile de déchiffrer la signification que revêt la béatification, le 19 septembre 2010, du cardinal John Henry Newman par Benoît XVI, dans l'optique de la dénonciation du « libéralisme religieux » et de la « dictature du relativisme » d'une part, de la crise que connaît l'Église anglicane, de l'autre. Dans une perspective similaire, la désignation de saints Cyril et Méthode comme co-patrons de l'Europe, au côté de saint Benoît, faisait sens pour affirmer, face au bloc soviétique, le caractère inévitablement provisoire de la coupure de l'Europe en deux. Quant à celle de la carmélite d'origine juive, Edith Stein (Thérèse-Bénédicte de la Croix), morte à Auschwitz en 1942 et canonisée le 11 octobre 1998, comme co-patronne de l'Europe avec les saintes Brigitte de Suède et Catherine de Sienne, les nombreuses protestations auxquelles elle a donné lieu au sein de la communauté juive internationale manifestent bien qu'elle pouvait être interprétée comme une récupération (le 9 août était simultanément proclamé par Jean-Paul II journée du souvenir de la Shoah au sein de l'Église).

Via la multiplication des canonisations et béatifications se voient réitérées tant l'universalité que la centralité dont se réclame l'Église. Le dispositif mis en place par Jean-Paul II reposait sur le couple constitué par la réaffirmation d'une *Splendor veritatis*, une, et l'ajustement de cette vérité centrale à la diversité des réalités locales par le biais du voyage. Il en a résulté un mouvement incessant de va et vient entre le centre et la périphérie, s'alimentant de continuelles transactions. Canonisations et béatifications sont au cœur de ce mouvement où le local est susceptible de tirer profit de l'obtention de « son bienheureux » ou de « son saint », le Vatican réaffirmant quant à lui sa centralité.

Il n'est, à ce sujet, pas neutre qu'à l'exception de Léon XIII, Benoît XV et Pie XI, tous les papes qui se sont succédés depuis Pie IX (1846-1878) soient aujourd'hui canonisés, béatifiés ou en voie de l'être. Comme le notait Étienne Fouilloux, analysant la béatification de Jean Paul II (depuis canonisé) comme une « autojustification de la papauté », le projet de Benoît XVI était sans doute là « de pousser en parallèle les causes de Jean Paul II et de Pie XII, comme Paul VI avait tenté de le faire en ouvrant ensemble les causes de Jean XXIII et de Pie XII pour neutraliser les contradictions entre les deux pontificats ». Il ajoutait que jumeler « l'intransigeance de Pie IX et le modernisme incarné par Jean XXIII, père du concile Vatican II, prouve la dimension politique de ces béatifications. Elles visent à maintenir un équilibre et à valider l'hypothèse d'une continuité de la papauté, quels que soient les papes » (Fouilloux, 2011). Le Vatican joue ici de la contradiction assumée, maintenant plusieurs fers au feu, conformément à une pratique éprouvée. En 1920 avaient ainsi été canonisées, à trois jours d'intervalle, la consensuelle Jeanne d'Arc et Marguerite-Marie Alacoque, promotrice du très polémique culte du Sacré-Cœur.

Cette même logique était à l'œuvre lors de la double canonisation de Jean-Paul II et Jean XXIII, le 27 avril 2014. Mais l'homélie de François qui, le 13 mars 2013, à l'issue du conclave où il venait d'être élu comme successeur de Benoît XVI, Jorge Mario Bergoglio s'était adressé au monde en se qualifiant exclusivement d'évêque de Rome, sans prononcer le terme de pape, a essentiellement porté sur Jean XXIII, Jean-Paul II n'étant évoqué, de façon assez convenue, qu'à la fin de son intervention.

Le conflit autour de la mémoire de Jean Paul II, dont on avait fait l'hypothèse qu'il serait *le dernier pape*, « c'est-à-dire le dernier qui aura été en situation d'accréditer, si peu que ce fut, la

triple fiction de l'universalité, de l'autorité, et d'une norme valant partout et pour tous et faisant office de sens » (Michel, 1995, p. 390), est, pour reprendre la formule de Jean-Benoît Poulle, « un point particulièrement sensible pour l'unité des composantes de la catholicité contemporaine » (Poulle, 2020).

Le recours massif à l'invocation et à la commémoration de la mémoire des saints et bienheureux apparaît donc, au total, tant comme un indicateur que comme une modalité, qui peut être qualifiée de majeure, de la gestion de la crise globale - crise de moralité, crise de gouvernance, crise doctrinale - crise systémique donc, selon les termes de François lui-même, à laquelle l'Église est confrontée.

Benoît XVI, discours inaugural de la V^{ème} Conférence de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, 13 mai 2007, CELAM, *V Conferencia General del Episcopado Latinoamericano y del Caribe. Documento conclusivo*, CELAM, Bogotá, 2008

Benoît XVI, cité par Stéphanie Le Bars, « Au Royaume-Uni, Benoît XVI encourage les chrétiens à se faire entendre face à la dictature du relativisme », in *Le Monde*, Paris, 18 septembre 2010

Certeau (Michel de), L'écriture de l'histoire, Gallimard, Paris, 1975 [2ème éd. 1988]

Delooz (Pierre), « Pour une étude sociologique de la sainteté canonisée dans l'Eglise catholique », in *Archives des sciences sociales des religions*, n° 13, 1962. pp. 17-43

Fouilloux (Étienne), « Jean Paul II béatifié : « Une forme d'autojustification de la papauté » - Entretien avec Étienne Fouilloux » in *Le Monde*, 16-17 janvier 2011

Lavabre (Marie-Claire), « Actualité de la mémoire – Face à face avec Jacques Revel à l'occasion de la publication en France de Siegfried Kracauer, in *Magazine Littéraire*, Paris, juin 2006

Martins (cardinal José Saraiva), Interview du cardinal José Saraiva Martins, préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints, par José M. Otero Bada, ABC, Madrid, 8 avril 2002

Michel (Patrick), « Sanguinis effusione aut heroico virtutum exercitio - Éléments pour une anthropologie politique de la production et des usages contemporains de la sainteté canonisée », in *Critique Internationale*, Paris, n° 52, juillet-septembre 2011, pp. 111-12

Michel (Patrick), « Le dernier pape - Réflexions sur l'usage du politique sous le pontificat de Jean-Paul II », in *Tous les chemins ne mènent plus à Rome* [sous la direction de René Luneau et Patrick Michel], Albin-Michel, Paris, 1995, pp. 390-415

Poulle (Jean-Benoît), https://legrandcontinent.eu/fr/2020/01/15/un-nouveau-schisme-9-points-pour-comprendre-la-crise-dans-leglise/